



Succession et inventaire etablie par un commissaire priseur

Par **grassart_old**, le **25/12/2007** à **10:06**

bonjour,

dans le cadre d'une succession (deces de ma grand mere)

un inventaire a ete fait et chiffré par un commissaire priseur a 160000 euros environ (mobilier...)

Mon oncle lors de la visite du bien immobilier de ma grand mere en presence des deux notaires avait dit qu'il souhaitait garder la voiture et la salle à manger. J'avais ajoute que je prendrais le reste.

Hors, j'apprends que bien des choses sont parties. En effet, deux pieces etaient remplies de meubles.

La succession n'etant pas encore valider que puis je faire?

MERCI DE ME REPONDRE